

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N° 2025/155*(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)***Objet : Adhésion à la centrale d'achat RESAH pour la commune de Méry-sur-Oise**

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs selon l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le bulletin d'adhésion 2025 à la centrale d'achat du groupement d'intérêt public du réseau des acheteurs Hospitalier (RESAH),

Vu les articles L2113-2 et suivant du code de la commande publique ;

Considérant que le recours à la centrale d'achat RESAH s'inscrit dans une politique d'optimisation des achats,

Considérant l'intérêt d'adhérer au marché RESAH par l'optimisation des coûts,

DECIDE**Article 1 :**

Adhère à la centrale d'achat RESAH pour une durée de 3 ans pour la commune de Méry-sur-Oise.

Article 2 :

De versée la somme de 18 550€ prévu au budget 2025.

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Le Préfet du Val d'Oise
- Le Trésorier de l'Isle-Adam
- RESAH
- Le service des finances

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 20 juin 2025



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise



BULLETIN D'ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT 2025

Nom de l'établissement*	Mairie de Nery-sur-Oise
Nom et prénom du signataire*	Pierre-Edouard EON, maire
N° SIRET*	219 503 943 00017
Adresse de l'établissement*	14 avenue Marcel Perrin 95540 NERY-SUR-OISE
Type d'établissement et tarification associée* (case à cocher)	☐ Etablissement de santé public ou privé non lucratif : 600€ ☐ Ehpad ou Structure médico-sociale autonome : 300€ ☐ CCAS ou CIAS : 300€ ☐ SDIS : 300€ ☐ EPCI ou commune de plus de 20 000 habitants : 600€ ☒ Commune de moins de 20 000 habitants : 300€ ☐ Autre organisme : 600€

*Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires

Je souhaite faire adhérer mon établissement à la centrale d'achat du GIP Resah pour un montant de 300 euros* net de taxes pour l'année civile 2025 afin de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de ses marchés.

Un titre de recettes est envoyé par le Resah dès le traitement de ce bulletin d'adhésion¹. Les suivants seront envoyés au cours du premier trimestre des années civiles suivantes.

Cette adhésion sera renouvelée tacitement chaque année civile suivante²

¹ Pour tout bulletin reçu après le 31 octobre 2025, un titre de recette est envoyé par le Resah au cours du premier trimestre 2026.

² En cas de décision de non-renouvellement, il convient d'en informer le Resah par un courrier recommandé avec accusé de réception. À défaut de réception de ce courrier avant le 31 octobre de l'année en cours, l'adhésion sera automatiquement renouvelée pour l'année civile suivante. Toute année civile commencée est due.

En cas de non-reconduction de l'adhésion, l'établissement reste tenu des engagements contractuels existants au 31 décembre de l'année civile en cours.



Veuillez compléter les informations nécessaires à la facturation par le Resah des frais d'adhésion annuels à la centrale d'achat :

Facturation via CHORUS*	Autre type de facturation*
<u>Code service*</u> :	<u>Votre référence du bon de commande*</u> :
<u>Numéro d'EJ** ou votre référence de commande*</u> :	<u>Adresse e-mail à laquelle envoyer la facture*</u> :

**EJ : engagement juridique

Merci de joindre un bon de commande net de taxes avec votre bulletin d'adhésion.

Fait à* : <u>Mery-sur-Oise</u>	Le* : <u>6 juin 2025</u>
--------------------------------	--------------------------

Tampon de l'établissement et signature du représentant*	 Le Maire,  Pierre-Edouard EON Vice-président du conseil départemental du Val d'Oise
---	---

*Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

Ce bulletin est à déposer complété et signé accompagné d'un bon de commande net de taxes sur l'Espace acheteur du Resah